

Montréal, le 10 octobre 2024

**Nicolas Dubé**  
**Associé**

Ligne directe : 514-392-9432  
[nicolas.dube@gowlingwg.com](mailto:nicolas.dube@gowlingwg.com)

**VIA LE SDÉ**

Adjointe : Sandra Commune  
Tél. : 514-878-9641 p. 65322

**Me Carolina Rinfret**  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024**  
**Dossier de la Régie : R-4257-2024**  
**Notre dossier : L1535700021**

---

Chère consœur,

Relativement au dossier mentionné en titre, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la demande de paiement de frais de l'Association des consommateurs industriels de gaz (« **ACIG** ») pour la période du 28 mars au 11 septembre 2024.

L'ACIG juge que les frais demandés sont nécessaires et raisonnables compte tenu de son niveau de participation dans le présent dossier et du caractère utile de son implication. En effet, elle est intervenue activement dans l'obtention des demandes de renseignements et dans le cadre de l'audience lors des contre-interrogatoires des témoins d'Énergir et de l'interrogatoire en chef de son témoin. Au surplus, l'ACIG a présenté à la Régie une preuve écrite ainsi qu'une plaidoirie écrite détaillées.

L'ACIG estime donc avoir apporté au débat un point de vue critique, distinct et utile sur des enjeux importants. Par conséquent, nous considérons que le nombre d'heures consacrées à ce dossier, tant par les procureurs de l'ACIG que par ses analystes, est raisonnable.

Qui plus est, l'ACIG soumet respectueusement à la Régie que le nombre d'heures réclamé respecte le budget de participation initialement soumis.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

Nicolas Dubé

Nicolas Dubé  
ND/sc

p.j. Demande de paiement de frais de l'ACIG